Merci, Jim, de votre aimable présentation et merci aussi à vous, Mesdames et Messieurs, de m'avoir permis d'assister à votre conférence sur le libre-échange à l'intérieur du Canada; c'est là-dessus que la confédération a été fondée. En effet, les Pères de la confédération ont inclu l'élimination des tarifs sur le commerce interprovincial comme un élément clé de leur entente. Depuis lors, cependant, le dossier n'a été qu'une triste histoire d'élévation d'obstacles non tarifaires au commerce, à l'intérieur du pays.

Les membres de la Commission royale Rowell-Sirois se souvenaient de cela lorsqu'ils ont suggéré, dans leur rapport de 1940, que la liberté complète du commerce et des échanges devait être assurée dans l'ensemble du Canada, de même que la liberté complète des investissements et la liberté complète des mouvements. C'était en 1940. Depuis, il y a eu beaucoup de changements. La population de Vancouver, qui était alors de 350 000 personnes, dépasse à présent 1,5 million. Quant à la population du Canada, elle est passée de moins de 12 millions d'habitants à plus de 27 millions. Nous avons changé. Mais plus d'un demi-siècle plus tard, nous travaillons encore pour obtenir la liberté du commerce et des échanges, comme l'avait recommandé le rapport Rowell-Sirois. Cependant, nous commençons à voir les choses bouger et, d'ici le 31 mars 1995, la vision deviendra réalité.

Il y a une grande distance à franchir, des milliers de pas, entre la réalité d'aujourd'hui et la vision du libre-échange à l'intérieur du pays, qui devrait se concrétiser en 1995. Les gouvernements devront faire une bonne partie du chemin, mais la réussite dépendra surtout de vous, de votre façon de mener vos affaires et de vos marchés. Cela signifiera, je l'espère, que nous aurons ouvert l'accès au marché le plus important desservi par les Canadiens, à savoir le Canada. Sans votre participation, nous ne pourrons atteindre ce but, car les gouvernements seuls ne peuvent abattre les obstacles.

Ce matin, je voudrais vous parler du chemin à parcourir. C'est aussi le chemin vers un Canada prospère et concurrentiel.

J'aimerais aborder le problème des obstacles interprovinciaux au commerce et indiquer comment les gouvernements fédéral et provinciaux se préparent à les faire disparaître, mais surtout, je désire faire appel à votre aide et à vos conseils pour que nous puissions poursuivre le mouvement amorcé. Votre concours m'est nécessaire pour qu'en 1995, notre vision, et celle des Pères de la confédération, devienne une réalité.

Au cours des pourparlers «La parole aux citoyens», qui ont constitué une partie clé des consultations relatives à l'Initiative de la prospérité, lancés par le gouvernement l'automne dernier, la suppression des obstacles au commerce

M. James Matkin, président-directeur général du Business Council of British Columbia.